

AFIS Formation, organisme de formation déclaré sous le n° 72 64 03309 64 auprès de la préfecture de région de Nouvelle Aquitaine, atteste que :

IKIL Abdelmajid

- A suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – la formation suivante dispensée par CAZORLA Michel :

Intitulé	<u>Passeport Sécurité Intérim - PASI BTP®</u>
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité • Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche • Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail • S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité • Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier • Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...
Durée	14 heures

- A été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus.
- A acquis les compétences suivantes, à l'issue des épreuves théoriques et pratiques mises en œuvre par l'équipe pédagogique :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de connaître et identifier les risques principaux liés à son activité	X	
Être capable d'utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche	X	
Être capable de préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail	X	
Être capable de s'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité	X	
Être capable d'identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier	X	
Être capable d'alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir.	X	

- | | | |
|--|---|------------------------------|
| • A réussi le QCM national PASI BTP® | <input checked="" type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| • A obtenu l'attestation de résultat PASI BTP® | <input checked="" type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Fait à LESCAR, le 11-03-2026,